

L'Administration communale de Saint-Nicolas recrute à titre contractuel**Pour son Pôle « Cadre de vie »
au Service Travaux et Mobilité****Un Ouvrier qualifié électricien (H/F/X)
Temps plein (36 heures semaine).**

Commune de 24.000 habitants située dans l'agglomération liégeoise, Saint-Nicolas est une commune riche de son passé, fière de son présent et enthousiaste pour son avenir, dont l'administration est en pleine mutation et digitalisation.

Afin de renforcer son Service des Travaux et Mobilité, la commune de Saint-Nicolas recherche un ouvrier qualifié électricien.

L'agent recruté (H/F/X) à titre contractuel et à temps plein travaille sous la supervision des Contremaîtres du service Travaux et mobilité. L'entrée en fonction est prévue le plus rapidement possible, selon la disponibilité du lauréat.

Le service Travaux et mobilité est en charge de l'entretien et de la gestion de l'ensemble des voiries et bâtiments communaux. Ses missions consistent à garantir la maintenance et l'entretien continus de ces infrastructures afin d'assurer le bon fonctionnement de la commune. De plus, le service s'investit également activement dans divers projets dans le cadre du développement communal.

PROFIL RECHERCHE***Conditions générales***

- Etre titulaire d'un diplôme de type CESS (un diplôme complémentaire ou une expérience dans le domaine de l'électricité constitue un sérieux atout) ou d'une qualification équivalente en électricité ;
- Jouir des droits civils et politiques et être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- Etre titulaire du permis de conduire de type B ;
- Réussir un examen écrit, un examen pratique et un entretien oral.

Conditions particulières

- Vous êtes courageux et volontaire ;
- Vous aimez le travail en équipe ;
- Vous êtes prêt à travailler en extérieur, par tout temps et toute saison ;

- Vous disposez de bonnes connaissances de base en électricité et êtes capable d'utiliser les outils et équipements nécessaires à l'exercice de la fonction ;
- Vous êtes capable de réaliser des travaux d'installation, d'entretien et de réparation électrique ;
- Vous êtes attentif au respect des normes et des règles de sécurité liées aux installations électriques ;
- Vous avez le sens de l'organisation et des responsabilités ;
- Vous êtes fiable, autonome et ponctuel ;
- Vous êtes capable d'exécuter les tâches dans les délais imposés et dans le strict respect des consignes de sécurité ;
- Vous êtes assertif, résistant au stress ;
- Vous serez amené à être polyvalent dans tout autre domaine manuel.

MISSIONS

Les principales missions liées fonction sont les suivantes :

- Réalisation de travaux d'installation, de raccordement, de modification et d'entretien des installations électriques communales ;
- Recherche et diagnostic de pannes électriques et réalisation des réparations nécessaires ;
- Entretien et réparation de l'éclairage des bâtiments communaux ;
- Entretien, dépannage et remplacement de luminaires, interrupteurs, prises, tableaux et autres équipements électriques ;
- Réalisation de petits travaux électriques dans les bâtiments et infrastructures communales ;
- Contrôle visuel et entretien courant des installations et équipements électriques ;
- Participation à la mise en conformité et à l'amélioration des installations électriques ;
- Utilisation et entretien du matériel, de l'outillage et des équipements mis à disposition ;
- Respect strict des consignes de sécurité et signalement de toute anomalie ou situation dangereuse.

En raison de la polyvalence des activités du service, cette liste n'est pas exhaustive et d'autres tâches sans rapport avec les tâches habituelles d'un électricien peuvent être demandées dans le cadre du bon fonctionnement des différents services communaux.

NOUS VOUS OFFRONS :

- **Contrat** : Un contrat à durée déterminée de 6 mois à temps plein (36 heures par semaine), renouvelable une fois, en vue d'un contrat à durée indéterminée en cas d'évaluation positive.

- **Rémunération** : Exemple : Salaire au barème D4 (selon le diplôme), soit 2 587,98€ bruts par mois à l'index actuel (octobre 2026) et sans prise en compte de l'ancienneté.

- **Ancienneté** : Dix années d'ancienneté seront valorisables si vous venez du secteur privé et toutes les années d'ancienneté dans le secteur public seront valorisables (si utiles à la fonction).

- Avantages :

- Une allocation de fin d'année ;
- Un régime de congés attractif (30 jours de vacances annuelles par an et jours fériés complémentaires) ;
- La prise en charge intégrale des frais de déplacement domicile-lieu de travail en transport en commun et/ou en vélo ;
- Une réduction des frais de carburant grâce à notre partenariat ;
- Nous encourageons les candidatures de toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap. La commune s'engage, dans la mesure de ses moyens, à offrir un environnement de travail inclusif et à prendre en compte les besoins spécifiques des candidats, dans le respect de l'égalité des chances.

MODALITES DE CANDIDATURE ET CONTACTS

Pour être recevables, les candidatures sont à adresser par mail à recrutement@saint-nicolas.be avec en objet : « Candidature Ouvrier qualifié électricien ».

Elles doivent être accompagnées :

- d'une lettre de motivation ;
- d'un curriculum vitae détaillé ;
- d'une copie des diplômes requis pour l'engagement ;
- d'un extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
- d'une copie de permis de conduire de type B.

Les candidatures doivent parvenir au Service du personnel, **pour le 10 novembre 2026 au plus tard**, date de la poste faisant foi.

Les examens écrit et pratique auront lieu le mardi 17 novembre 2026. L'entretien oral se déroulera le lundi 23 novembre 2026 (date pouvant être modifiée)

CONTACT pour information administrative : Service du personnel : recrutement@saint-nicolas.be ou au 04/254.71.33

Toute candidature incomplète à la date de clôture de l'appel public sera considérée comme irrecevable.

Le Directeur général,
P.LEFEBVRE,

PAR LE COLLEGE,

La Bourgmestre,